



Ouagadougou, le 18 AOUT 2025

N°2025 MESRI/SG/DGCOB/DBE

0069

COMMUNIQUE

1. Appel à candidature

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation porte à la connaissance des étudiants admis à l'**École Supérieure Multinationale des Télécommunications du Sénégal (ESMT/Dakar)**, pour des études de cycle **master** ou **ingénierat** au titre de l'**année académique 2025-2026**, qu'ils peuvent soumettre leurs dossiers de demande de bourse nationale sur la plateforme **CampusFaso** à travers le lien suivant : www.campusfaso.bf.

Le nombre de bourses disponibles est de **huit (08)** dont :

- **cinq (05)** bourses pour les candidats provenant de l'ESMT antenne Ouaga ;
- **trois (03)** bourses pour les candidats provenant d'autres écoles.

2. Conditions de candidature

Tout candidat de nationalité burkinabè, admis à l'ESMT de Dakar, remplissant les conditions suivantes, est autorisé à faire acte de candidature :

2.1. Pour des études de cycle de master

- être titulaire d'une licence avec au moins la mention « assez bien » (moyenne $\geq 12/20$)
- *ne pas être âgé de plus de 28 ans révolus* au 31 décembre 2025 ;
- être admis dans l'École ci-dessus indiquée.
- *ne pas être déjà salarié du public ou du privé.*

2.2. Pour des études de cycle d'ingénieur

- être titulaire d'un BTS, d'un DTS, d'un DUT, du diplôme d'ingénieur des travaux, d'une licence, ou un niveau de deuxième année des CPGI, avec au moins la mention « assez bien » (moyenne $\geq 12/20$) ;
- avoir achevé avec succès la deuxième année de licence pour les étudiants venant de l'ESMT Ouaga avec au moins la mention « assez bien » (moyenne $\geq 12/20$) ;
- *ne pas être âgé de plus de 28 ans révolus* au 31 décembre 2025 ;
- être admis dans l'École ci-dessus indiquée ;
- *ne pas être déjà salarié du public ou du privé.*

3. Composition du dossier de candidature

Tout dossier de candidature doit comporter **la version scannée** de toutes les pièces suivantes :

- la fiche de candidature à renseigner (à télécharger sur la plateforme **CampusFaso** : www.campusfaso.bf) ;
- l'original de l'extrait d'acte de naissance ou un jugement supplétif d'acte de naissance ou la photocopie légalisée de l'une de ces pièces ;
- l'original du certificat de nationalité burkinabè ou la copie certifiée conforme du certificat de nationalité burkinabè ou la photocopie légalisée du certificat de nationalité burkinabè ;
- la photocopie légalisée du diplôme du baccalauréat ou de l'attestation de succès en cours de validité ;

3.1. Pour des études de cycle master

- une photocopie légalisée du diplôme de la licence ;
- les photocopies légalisées des relevés de notes des six (06) semestres de licence ;
- une attestation d'inscription ou une lettre d'admission en **Master 1** à l'ESMT de Dakar au titre de l'année académique 2025-2026, **délivrée par la direction de l'Ecole.**

3.2. Pour des études de cycle d'ingénieur

- une photocopie légalisée du diplôme (ou attestation du diplôme) du DUT, du DTS, du BTS, de la licence, du diplôme d'ingénieur des travaux ou de l'attestation de niveau de deuxième année de licence pour les étudiants de EMST Ouaga ou de l'attestation des deux (02) années des CPGE ;
- les photocopies légalisées des relevés de notes des deux (02) ou trois (03) dernières années d'études ;
- une attestation d'inscription ou une lettre d'admission en première année d'ingénierat à l'ESMT de Dakar au titre de l'année académique 2025-2026, **délivrée par la direction de l'Ecole.**

4. Conditions et modalités d'examen du dossier

- Les dossiers de candidature seront examinés en tenant compte de la moyenne de tous les semestres du cycle.
- En raison du quota limité de bourses allouées, ne seront pris en compte pour la compétition que les candidats remplissant les conditions et disposant des pièces ci-dessus mentionnées au moment des travaux de la Commission Nationale des Bourses d'Etudes et de Stages (CNBES).
- Tout dossier **incomplet**, même valablement déposé avec réception par le candidat d'un email de confirmation par campus Faso **ne sera pas examiné**.

- Seuls les relevés de notes comportant une moyenne semestrielle ou annuelle seront pris en compte.
- Tout dossier comprenant une pièce devant faire l'objet de légalisation comme exigé par le communiqué et qui ne l'est pas, ne sera pas examiné.
- Toute attribution d'une bourse pour des études dans une spécialité choisie est définitive, tout changement de spécialité entraîne systématiquement la déchéance de la bourse.
- La traduction officielle en français des pièces constitutives du dossier qui sont dans une autre langue doit être annexée auxdites pièces.
- Les candidats ayant déjà bénéficié de la bourse nationale pour un niveau d'études donné ne sont pas éligibles s'ils postulent pour le même niveau d'études.
- L'obtention d'une inscription n'entraîne pas l'octroi systématique de la bourse nationale.
- Tout dossier de candidature d'un étudiant déjà attributaire de l'aide ou d'un prêt FONER, ou toute autre bourse ou autre financement en cours de validité ne sera pas examiné.
- Tout salarié du public ou du privé qui candidate s'expose à des poursuites judiciaires conformément aux lois en vigueur.

5. Procédure de dépôt en ligne du dossier

Les candidats à ces bourses doivent soumettre leurs dossiers de demande de bourse sur la plateforme CampusFaso à travers le lien suivant : www.campusfaso.bf.

Pour la procédure, une fois connecté à la plateforme CampusFaso, le candidat doit :

- créer un compte INE (Identifiant National d'Etudiant) **s'il n'en a pas**. Il doit s'assurer de conserver soigneusement son mot de passe de connexion qu'il recevra par email ;
- se connecter à son compte INE à l'aide de son identifiant (INE) et du mot de passe reçu par email ;
- cliquer sur la rubrique « Bourse » pour accéder à l'espace de dépôt de son dossier de candidature à la bourse ;
- renseigner tous les champs et **charger la version scannée de toutes les pièces constitutives** du dossier de candidature aux champs qui y sont réservés ;
- valider sa candidature.

Tout dossier de candidature doit être déposé en ligne, dans la période allant **du jeudi 25 septembre au lundi 05 octobre 2025** jusqu'à 23 heures 59 minutes sur le site : <https://campusfaso.bf/> dans la rubrique bourse.

6. Recommandations pour le dépôt en ligne des dossiers

Le candidat doit s'assurer :

- avant de commencer la procédure de dépôt en ligne, de disposer d'une bonne connexion ;

- avant de commencer la procédure de dépôt en ligne, de scanner de manière lisible toutes les pièces requises; vérifier que la taille maximale de chacune des pièces scannées (fichiers) et à joindre au dossier ne dépasse pas cinq (05) Mégaoctets (Mo) ;
- d'enregistrer son dossier avant la date limite de dépôt des candidatures ; **se reconnecter après le dépôt pour vérifier que son dossier est bien complet et que toutes les pièces ont été bien chargées dans les champs appropriés de l'espace de candidature** ;
- d'avoir reçu un email de confirmation, après avoir soumis avec succès sa candidature ; **la réception de l'email de confirmation ne garantit pas la conformité du dossier aux termes du communiqué mais indique que la procédure de dépôt a été bien suivie.**

7. Complément de dossier pour les candidats retenus

Tout candidat retenu pour ces bourses devra déposer un **complément physique de son dossier** à la Direction Générale du Conseil à l'Orientation universitaire et des Bourses (DGCOB ex CIOSPB). Ce complément est composé comme suit :

- une demande manuscrite timbrée à 200 francs CFA, adressée à Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ;
- la version physique (papier) de chaque pièce du dossier de candidature jointe sur la plateforme CampusFaso ;
- une chemise cartonnée de couleur jaune pour les garçons et verte pour les filles (ne rien écrire dessus) ;
- deux (02) photos d'identité récentes (inscrire au verso ses nom et prénom (s)) .

**P/le Ministre et par délégation,
Le Secrétaire général**





Ouagadougou, le 21 AOUT 2025

N°2025 **№ 0071** MESRI/SG/DGCOB/DBE

COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) a l'honneur de porter à la connaissance des candidats aux bourses d'études dont les dépôts étaient initialement prévus sur la plateforme **CampusFaso** à travers le lien : www.campusfaso.bf, que désormais, la soumission des dossiers de candidature se fera exclusivement à l'adresse services.campusfaso.bf/.

Pour la procédure, le candidat doit suivre les étapes suivantes :

- créer un compte INE (Identifiant National d'Etudiant) s'il n'en a pas. Il doit s'assurer de conserver soigneusement son mot de passe de connexion qu'il recevra par email ;
- ouvrir un navigateur puis accéder à l'adresse services.campusfaso.bf/ et s'y connecter avec son INE ;
- aller dans le module « Bourse », puis cliquer sur la rubrique « Candidature » pour accéder à l'espace de dépôt de son dossier de candidature à la bourse ;
- renseigner tous les champs et charger la version scannée de toutes les pièces constitutives du dossier de candidature aux champs qui y sont réservés ;
- valider sa candidature.

Important : les pièces constitutives du dossier doivent être scannées avec un scanner ou un appareil adapté à cet effet afin que les documents soient exploitables. Les scans des photos et les scans illisibles ne seront pas acceptés.

P/le Ministre et par délégation,
Le Secrétaire général

Pr Samuel PARÉ Secrétaire
Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques
Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques

